

M. CHEVALIER (A.) dépose sur le bureau un exemplaire du Mémoire qu'il a présenté comme thèse de doctorat à la Faculté des sciences de Paris, dont le titre est :

Monographie des Myricacées, anatomie et histologie, organographie, classification et description des espèces, distribution géographique. (Cherbourg, imp. E. Le Maout, rue Tour-Carrée, 25, 1901.)

---

### COMMUNICATIONS.

---

*SUR UNE SÉPULTURE NÉOLITHIQUE DÉCOUVERTE PAR M. H. COROT  
SOUS UN TUMULUS À MINOT (CÔTE-D'OR),  
PAR M. E.-T. HAMY.*

M. Henry Corot, archéologue, à Savoisy (Côte-d'Or), en poursuivant ses recherches dans les tumulus du Châtillonnais, a récemment découvert à Bauges, commune de Minot, une sépulture néolithique, qui me paraît surtout intéressante par le type céphalique qui s'y manifeste<sup>(1)</sup>. En effet, un sujet dont M. Corot a pu nous procurer la voûte crânienne, assez complète pour permettre d'en déterminer les formes, loin de rentrer, comme celui qu'avait trouvé jadis M. Bruzard, dans des conditions analogues, à Genay, non loin de Semur, dans un type que j'ai dégagé alors sous le nom de *Dolichocéphale néolithique*<sup>(2)</sup>, présente, au contraire, cette brachycéphalie exagérée dont je signalais ici même l'intérêt dans une communication toute récente<sup>(3)</sup>.

La tombe, qui contenait ce sujet et quelques débris de trois autres, dont deux adultes et un enfant, était une sorte de coffre en pierres brutes provenant du voisinage, et mesurait assez exactement 1 mètre carré. Les parois, hautes de 70 centimètres, épaisses de 20 à 25 centimètres, étaient renforcées à l'extérieur par un cailloutis plaqué avec de la terre glaise, en manière de talus. Il n'existait aucune trace de couverture en grosses pierres

<sup>(1)</sup> Cette tombe occupe la base du tumulus n° IV des fouilles de M. Corot, et elle est figurée sous la lettre A dans le plan qu'il doit prochainement publier.

<sup>(2)</sup> Cf. *Rapport sur le tumulus de Genay, près Semur (Côte-d'Or)*, par M. A. BRUZARD, suivi d'une note sur les ossements humains trouvés dans ce tumulus, par M. HAMY. Semur 1869, br. in-8°, pl. chromolith., p. 16.

<sup>(3)</sup> Cf. *Bull. du Mus.*, 1901, p. 8-11. — On sait d'ailleurs, depuis les fouilles déjà anciennes de l'allée couverte de Meudon, que ces deux types ethniques coexistent dans nos monuments mégalithiques.

et les corps reposaient dans une terre argileuse fortement tassée, mêlée de cendres et de charbons.

Le squelette le plus apparent gisait dans l'attitude repliée et apparaissait sous la forme de la lettre Z, suivant l'expression de M. Corot<sup>(1)</sup>. Les charbons étaient plus abondants au voisinage de la tête et sur la poitrine reposait un couteau en silex taillé, de 65 millimètres de longueur, qui paraissait avoir subi l'action du feu.

Le crâne de Bauges a appartenu à un sujet du sexe féminin, mais dans toute la force de l'âge et où, par conséquent, la synestose crânienne est encore à ses débuts. La voûte est d'épaisseur moyenne et de structure assez dense, mais altérée en quelques points par un certain état pathologique assez mal défini; les pariétaux et l'écaille supérieure de l'occipital sont quelque peu boursoufflés au voisinage du lambda et les sutures sagittale et lambdoïde dessinent en creux leurs méandres.

C'est presque l'état *natiforme*, dont parlait jadis Parrot. Je n'oserais point toutefois chercher dans ces traces d'une inflammation locale, qui se caractérise en outre par l'aspect *chagriné* de la table externe des os, une manifestation de quelque affection *spécifique*, si curieux qu'il puisse être de faire ainsi remonter à la pierre polie les origines d'un mal dont on voulait, naguère encore, trouver la source unique et relativement récente dans les Indes occidentales.

Quoi qu'il en soit, le crâne ainsi modifié est de forme à peu près cuboïde; racourci, élargi, quelque peu surélevé tout ensemble à la façon de ceux que Robert, Plessier et quelques autres ont trouvés, soit sous l'allée couverte de Marly-le-Roi, soit au pied du menhir de la Pierre-qui-Tourne, etc.

Le mauvais état des os interdit malheureusement de donner des chiffres positifs. On peut toutefois estimer, sans trop de chances d'erreur, l'indice céphalique à 86 environ.

La face correspondante devait être courte et large, à en juger par ce qui reste de l'un des zygomas et des deux arcades dentaires. D'une part, en effet, l'arc zygomatique se trouve fortement déjeté en dehors en même temps que les angles mandibulaires s'écartent de plus de 120 millimètres. D'autre part, les symphyses sont respectivement réduites, la supérieure à 12, l'inférieure à 32 millimètres, et la distance entre le plancher des fosses nasales et le sommet du triangle mentonnier ne dépasse pas 57 millimètres.

J'ai dit qu'avec ce crâne se trouvaient diverses parties de têtes et de squelettes, ayant appartenu à quatre sujets en tout.

J'ai examiné spécialement un fragment de mâchoire inférieure masculine, remarquable par ses dimensions en hauteur et l'épaisseur de ses

(1) On observera que M. Bruzard emploie la même expression dans sa brochure de 1869 (p. 9).

branches horizontales; une canine supérieure, longue de plus de 3 centimètres et coupée à 5 millimètres de la pointe par un de ces sillons transversaux, où Magitot croyait reconnaître l'action d'un trouble de nutrition causé par une *convulsion*; une paire de fémurs, robustes, mais courts, 44 centimètres et demi<sup>(1)</sup>, portant une ligne àpre, de saillie médiocre<sup>(2)</sup>, mais large de près de 8 millimètres; une diaphyse de tibia extrêmement aplatie (ind. platycn. 64.7); enfin, des portions de péronés, remarquables par leur forme quadrilatère.

Les autres os que j'ai vus étaient trop mutilés pour pouvoir donner lieu à des observations utiles; je n'y ai d'ailleurs rien noté d'exceptionnel.

Tous ces ossements étaient compris dans la tombe quadrilatère dont j'ai donné plus haut la description; quelques débris d'une poterie fort grossière s'y sont également rencontrés.

À un niveau quelque peu supérieur, dans la direction du midi, se trouvait une autre sépulture antique, qui contenait des objets en métal. Cette seconde tombe appartenait à l'horizon des sépultures du premier âge du fer, si largement développé dans le Châtillonais, et dont l'archéologie seule est à peu près bien faite aujourd'hui. En effet, les ossements humains sont trop rarement en assez bon état sous ces tumulus pour pouvoir être présentés au compas des anthropologistes. Une seule fois, à Minot, M. Corot a découvert un squelette assez bien conservé, qu'il a envoyé à mon laboratoire en même temps que ceux dont il vient d'être question.

J'étudierai ce sujet, avec tout le soin qu'il mérite, dans une monographie que je prépare sur les *Premiers Gaulois*. Je me borne à dire aujourd'hui que ce personnage est d'une dolichocéphalie exagérée (indice céphalique, 73.1) et qu'il appartient au type des Chaumes d'Auvenay, dont j'ai donné de minutieuses descriptions à la suite d'une note archéologique de Saulcy<sup>(3)</sup>, publiée dans le Bulletin de Semur de janvier 1876.

---

### L'ÂGE DE PIERRE DE LA FALÉMÉ,

PAR M. T.-E. HAMY.

L'étude des antiquités de l'Afrique occidentale a fait dans ces derniers temps de sérieux progrès et l'on commence à pouvoir saisir des traits essen-

(1) La taille correspondante équivaldrait à 1 m. 65.

(2) Largeur de l'os, 29 millimètre; épaisseur, 28 millimètres; rapport 103.5. Le rapport moyen, suivant Broca, est de 104.8.

(3) Cf. DE SAULCY. *Notes sur les fouilles des tumulus du bois de la Perrouse à Auvenay (Côte-d'Or)*. — HAMY. *Note sur les ossements humains des tumulus du bois de la Perrouse, à Auvenay (Côte-d'Or)*. (*Bull. Soc. Sc. Hist. et Nat. de Semur*, 13<sup>e</sup> année, 1876, p. 57-71; pl. Semur, 1877, in-8°.